

LE VOTE DES ÉTRANGERS – CERTAINS Y PENSENT ENCORE !



Photo :

<http://www.je-suis-stupide-j-ai-vote-hollande.fr/blog/gauche-de-la-gauche-le-bal-des-faux-culs/>

Sa faible popularité, les échecs électoraux, le climat social auxquels s'ajoute maintenant la vague migratoire qui submerge l'Europe ont conduit le Président Hollande à écartier sagement (et définitivement ?) de son projet de 2012 le droit de vote aux étrangers. Mais la promesse est encore présente dans l'esprit de beaucoup de ses camarades dont le p' ti Zef Benoît Hamon et son copain Daniel Goldberg. Le premier nommé, dans le camp des frondeurs depuis son éviction du gouvernement, a profité de la révision constitutionnelle pour tenter d'y insérer un article ouvrant ce droit. Le second a sorti une déclamation en faveur de ce qu'il appelle une *"espérance démocratique"*.

Malgré 67 voix favorables sur 170, l'amendement a été rejeté ! Ouf ! Bien tenté quand même. Voir ci-dessous l'article du **Canard enchaîné** en date du 17 février 2016.

Division socialiste

En plein débat sur la déchéance de nationalité à l'Assemblée, le 9 février, le frondeur Benoît Hamon dépose un amendement iconoclaste.

L'ancien ministre propose que le projet de loi de révision constitutionnelle comprenne un article accordant le droit de vote aux étrangers lors des élections locales. Une promesse, rappelle-t-il, qu'avait faite Hollande (après François Mitterrand et Lionel Jospin) « devant 46 millions d'inscrits sur les listes électorales ».

Un autre élu socialiste, Daniel Goldberg, prend alors le relais et déclare :

« L'unité nationale n'existera pas sans espérance démocratique. Le droit de vote des étrangers aux élections locales en est une. »

Le nouveau président PS de la commission des Lois, Dominique Raimbourg, déclare devoir s'opposer, « malheureusement » (sic), audit amendement. Le Premier ministre dégage en touche :

« Je ne crois pas que ce soit une priorité ni une attente. »

Après l'intervention de deux élus de l'opposition, Eric Ciotti et Jean-Christophe Lagarde, l'amendement est mis aux voix. Résultat : sur 170 suffrages exprimés, 67 pour et 103 contre.

Une fois de plus, l'unité du groupe socialiste a fait merveille.